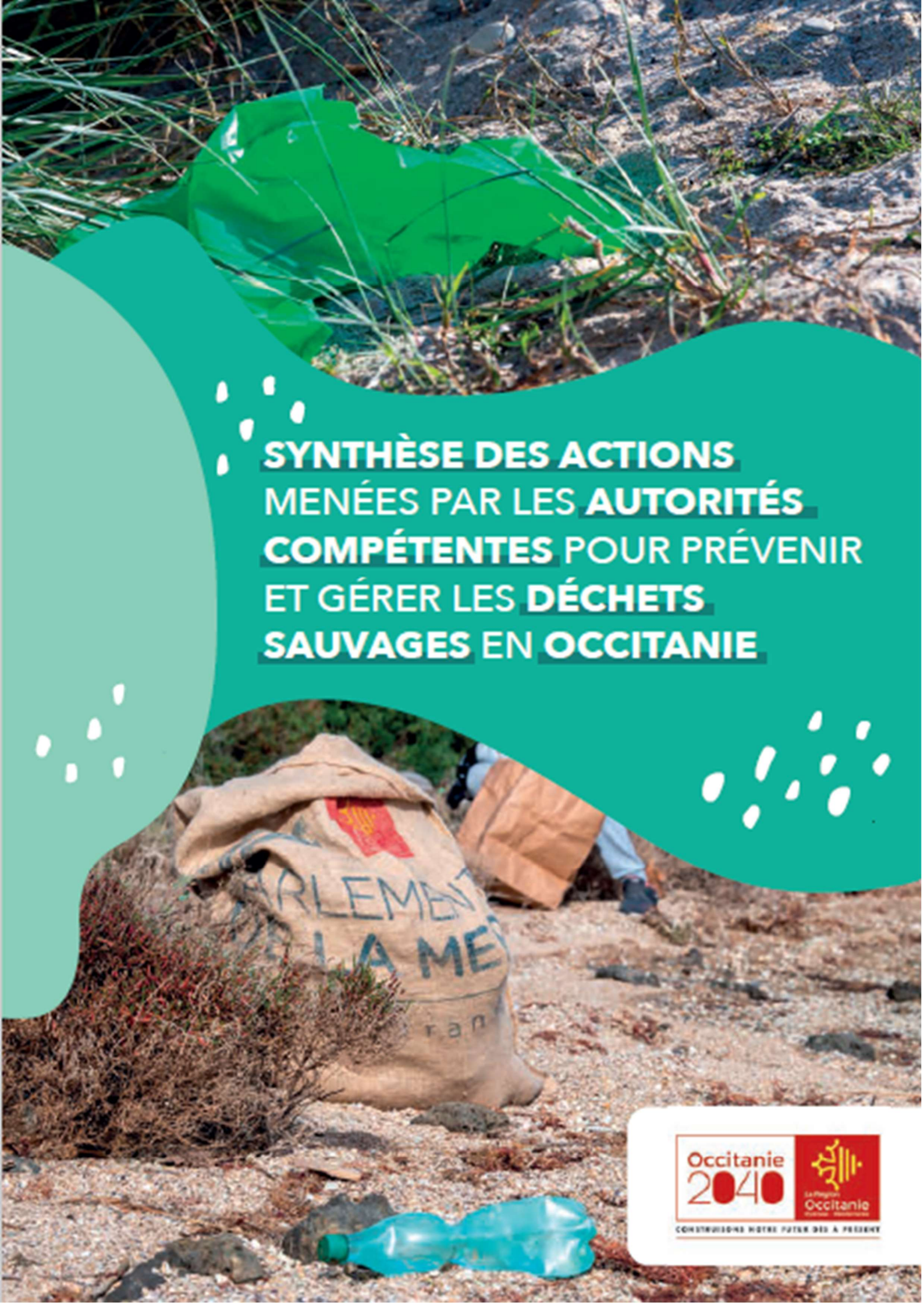

SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES POUR PRÉVENIR ET GÉRER LES DÉCHETS SAUVAGES EN OCCITANIE

Occitanie 2040

La Région Occitanie

CONSTRUISONS NOTRE FUTUR DÈS À PRÉSENT

Ce document constitue la synthèse des actions menées par les autorités compétentes pour prévenir et empêcher les abandons de déchets et pour faire disparaître les dépôts illégaux de déchets, à date mai 2023.

Cadre réglementaire

La réalisation de ce document s'inscrit dans le cadre des obligations réglementaires européennes issues de la Directive UE 2018 /851 du 30 mai 2018 et transcrite dans la loi française dans les textes suivants :

- Loi 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire
- Décret 2020-1573 du 11 décembre 2020 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets

La notion de déchets sauvages couvre un grand nombre de notion d'abandon d'origines diverses.

D'un point de vue sémantique, il convient donc de distinguer le dépôt sauvage, les décharges illégales, et les déchets sauvages diffus :

• un **dépôt sauvage** est défini comme le fait de jeter un déchet dans un lieu où il ne devrait pas être et ce peu importe la nature ou le volume. Ce dépôt peut notamment être déposé en pied de colonne d'apport volontaire ou sur les trottoirs en milieu urbain mais aussi en milieu rural comme on peut le voir sur des chemins communaux ou des parcelles publiques ou privées. Ce dépôt est en infraction avec le règlement de collecte établi par la collectivité en charge de la compétence collecte des déchets,

• une **décharge illégale** se caractérise par des apports réguliers et importants de déchets provenant de professionnels et parfois de particuliers pour dépôt ou enfouissement dans le sol, ayant un gestionnaire (ce type d'installation professionnelle dépend de la législation des ICPE),

• un **déchet sauvage diffus** correspondent à un déchet dit abandonné qui, pour diverses raisons, n'apas intégré le circuit conventionnel de gestion des déchets.

La présente synthèse couvre très largement les solutions mises en place en Occitanie par les acteurs afin de lutter contre l'ensemble de ces phénomènes.

Cette problématique constitue un sujet majeur depuis maintenant plusiuers années. Elle résulte à la fois d'agissement d'incivilité mais aussi parfois de moyens de collecte inadaptés voir de fuites involontaires.

Au-delà des infractions civiles et pénales, ces déchets génèrent des incidences sur les milieux d'ordre paysager (dégradation des espaces naturels mais aussi d'espaces anthropisés), écologique pour les habitats et les espèces terrestres ou aquatiques, olfactif parfois et même sanitaire après dégradation puis pénétration dans la chaine alimentaire.

Ainsi, il est essentiel que les acteurs se mobilisent pour maitriser et résorber ce problème. Il est rassurant de constater la prise de conscience citoyenne sur ces sujets et la volonté de participer à enrayer ce fléau. La réponse à apporter d'un point de vue opérationnelle est plurielle :

- La sensibilisation pour faire comprendre les dangers et éveiller à la nécessité de bien gérer ses déchets
- Le nettoyage pour réduire au mieux des dépôts et dégradations constatées
- La répression.

Afin d'agir efficacement sur ces différents leviers, des actions sont conduites à différentes échelles géographiques découlant du périmètre de compétences des acteurs.

Différents niveaux d'intervention

Le niveau national

Au niveau national, 5 types d'acteurs sont mobilisés :

- Les services de l'Etat au sein des Ministères et des services de déconcentrés (DREAL, DDT…) qui exercent notamment un rôle de contrôle et rappel à la loi en particulier sur les décharges illégales. L'objectif est de faire respecter la réglementation générale et les prescriptions particulières inscrites dans les arrêtés préfectoraux des installations ICPE. En cas d'installation non déclarée ou en infraction avec la loi (code de l'environnement, code de l'urbanisme...), des mises en demeure et Procès-verbaux peuvent être établis... L'Etat peut également mobilisés des organismes et centres techniques tel que le CEREMA pour dresser des états des lieux et produire des recommandations. Un travail de sensibilisation est également entrepris par la mise en place de groupes de travail thématiques et la production de guides de bonnes pratiques à l'image du Guide relatif à la lutte contre les abandons et dépôts illégaux de déchets édités en 2020 par le MTES. En complément, l'ADEME constitue un acteur qualifié supplémentaire qui a, par le passé, accompagné la sécurisation ou la réhabilitation de décharges légales ou illégales.

- Les fédérations professionnelles et notamment la FRTP ou l'UNICEM qui interviennent auprès de leurs adhérents pour les informer sur leurs obligations environnementales mais aussi porter des actions de sensibilisation. Elles sont également présentes pour accompagner l'identification des sites et des contrevenants au côté des services judiciaires.

- Les associations :
    - de collectivités type Amorce, Rudologia qui à la demande de leurs adhérents se mobilisent pour faciliter l'échange d'expériences, organiser des événements et construire des outils
    - environnementales à l'image Gestes propres ou France Nature Environnement qui proposent des outils opérationnels de sensibilisation mais aussi des applications de signalement de dégradation des milieux. France Nature Environnement a ainsi développé une application de géolocalisation des dépôts sauvages accessibles sur PC et smartphones qui est particulièrement utilisés en Occitanie.

- Les Eco-organismes qui, conformément au décret 2020-1455 du 27 novembre 2020, se sont vus attribués des obligations de soutien aux actions de résorption des dépôts illégaux. A titre d'exemple, l'éco-organisme en charge des produits du tabac porte dans son agrément un objectif de diminution de 40% des abandons de mégots à 2026. Il en est de même pour l'éco-organisme en charge des emballages qui fait évoluer ses dispositifs afin d'intégrer un soutien au nettoyage.

- Les organismes de formation à l'image du CNFPT qui a bâti et dispense des formations notamment sur l'habilitation et l'assermentation des agents pour la lutte contre les dépôts illégaux

L'ensemble de ces actions sont mis en œuvre en Occitanie.

Le niveau régional et le niveau départemental

Au niveau régional, les réflexions et actions s'inscrivent globalement dans la lignée du national grâce notamment à la représentation régionale de acteurs cités ci-dessus. Cependant celles-ci sont complétées par des actions spécifiques en lien avec l'engagement particulier des élus locaux et des spécificités du territoire à l'exemple du littoral.

Concernant l'aspect régalien exercé par les services déconcentrés de l'Etat, les efforts de contrôle sont renforcés ces dernières années (+50% entre 2018 et 2022). Le champ de contrôle porte sur les dépôts organisés sur le domaine public ou privé qui ne sont pas déclarés ou en infraction.

Les Directions Départementales des Territoires et particulièrement celle de l'Hérault interviennent en soutien aux collectivités (et en premier lieu des communes) pour des contrôles suite à des signalements terrain ou des explorations en utilisant des moyens techniques originaux comme les drones et plus globalement des outils numériques de contrôle et géoréférencement des sites illégaux.

Les Agences de Bassins (Rhône Méditerranée Corse, Adour Garonne et Loire-Bretagne pour le territoire de l'Occitanie) contribuent au travers de leur document stratégique et leur plan d'actions à la préservation des milieux aquatiques par du soutien au nettoyage de zones humides mais aussi au piégeage des déchets.

Il est important également de relever la forte implication des Conseils Départementaux qui se mobilisent par :

- la mise en place d'outils diversifiés qui peuvent être des soutiens à la connaissance et/ou la résorption des décharges,
- l'accompagnement de projets vertueux de sensibilisation à la protection de la nature et au nettoyage des espaces naturels,
- des actions de nettoyage sur le domaine foncier qu'ils maitrisent (domaines départementaux, espaces naturels sensibles, fossés et délaissés de voiries). On parle ici essentiellement de lutte contre les déchets diffus.

Bien entendu, la Région Occitanie est, pour finir, un acteur majeur et investi depuis plusieurs années dans cette lutte. 2 outils majeurs ont été imaginés pour participer à l'effort collectif en soutenant les territoires et les citoyens :

- L'Appel à manifestation d'Intérêt Accompagnement de démarches intégrées de réduction des déchets provenant des bassins versants. Cet AMI a permis d'accompagner 5 territoires lauréats dont 3 sur le littoral.
- La démarche Faisons des MERveilles pour une Occitanie sans Déchet qui consiste en la mise à disposition de matériel de ramassage des déchets pour les collectifs citoyens, écoles, mairies, associations souhaitant s'investir. A l'été 2023, près d'une centaine de kits ont été distribués.

Partenaire historique de la Région, l'Observatoire des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie (ORDECO) a également pris le sujet à bras le corps à travers l'organisation de 2 colloques pour partager des retours d'expérience au courant de l'année 2021. Cet engagement se poursuit en 2023 avec un travail de collecte et exploitation des données existantes sur l'ensemble du territoire.

Le niveau local

L'ensemble des démarches sont mises en œuvre localement et nécessitent en premier lieu l'engagement des communes qui assurent la compétence propreté et mettent en place différentes actions préventives et curatives. Ainsi, pour faire face aux incivilités, les mairies forment et assermentent des agents qui vont pouvoir exercer un pouvoir de dissuasion et de répression important.

Au-delà des communes, les intercommunalités compétentes sur la collecte des déchets et qui assurent parois la compétence propreté par transfert des communes se mobilisent également au travers d'actions de sensibilisation du grand public mais aussi par des opérations de curage de site en maitrise d'ouvrage ou en coopération avec les communes.

Les Parcs Naturels Régionaux au travers de leurs mission de préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels sont également concernés par la lutte contre les déchets sauvages et leurs incidences sur les habitats et les espèces.

Les syndicats de bassins versants sont également des acteurs actifs sur la prévention et le nettoyage des ripisylves. Ils vont aussi agir au niveau des barrages hydrauliques par la pose de systèmes de piégeages des déchets flottants. Pour finir, des opérations ponctuelles de nettoyage des lits mineurs permettent d'extraire des macrodéchets.

De nombreuses associations locales conduisent des actions ponctuelles ou régulières de ramassage de déchets. Elles sont également présentes sur les évènements dont les fêtes de la nature afin de sensibiliser aux bons gestes de consommation, tri et préservation des milieux. Au-delà des associations à finalité environnementale, doivent être également évoquées les associations culturelles mais surtout sportives qui sont des utilisateurs des espaces naturels montagneux, ruraux, littoraux qu'ils voient se dégrader et se mobilisent pour nettoyer. On peut citer en particulier les associations de randonnée, de trails qui fréquentent les espaces naturels mais aussi de voile ou de plongée qui sont les premiers témoins de l'évolution des milieux littoraux.

L'annexe suivante dresse, à date (mai 2023), un état des lieux des actions identifiées par la Région et ses partenaires. Cet inventaire est appelé à être mis à jour régulièrement.

Echelon national

Intitulé	Structure porteuse de l'action	Structures associées à l'action	Nature de l'action	Descriptif de l'action	Zone d'impact/d'influence de l'action	Contacts
Parcours de formation à la lutte contre les dépots illégaux	Centre National de la Fonction Publique Territoriale		Formation et habilitation des agents de la fonction territoriale	Formation de 4 jours dont l'objectif est de mettre en oeuvre les contrôles et établir les procédures judiciaires et administratives relatives aux infractions constatées par les agents de collectivités territoriales en matière de déchets.	Formation nationale organisée par les délégations régionales	www.cnfpt.fr
REP - Stratégie de lutte contre les déchets sauvages des Eco-Organimes	Eco-Organismes	Acteurs territoriaux	Soutien à la mise en place d'outils de prévention et de nettoyage	Obligation inscrite dans les agréments des éco-organismes de participer au financement du nettoiement des déchets sauvages et aux efforts de prévention	National	Tous éco-organismes
Inventaire national des zones d'accumulations de déchets dans les cours d'eau	CEREMA		Connaissance pour réduire les risques	Plan d'actions « zéro déchet plastique en mer » (2020-2025) dont les objectifs sont : • Améliorer les connaissances sur la quantité de déchets transitant dans les réseaux et les cours d'eau • Lutter contre les zones d'accumulation dans les cours d'eau • Expérimenter des dispositifs de lutte contre les macro-déchets dans les systèmes de traitement des eaux usées et pluviales.	National	Samuel Van Ceunebroek Responsable d'étude petit cycle de l'eau au Cerema 07 60 48 15 32 samuel.van-ceunebroek@cerema.fr
AC déchets	Région Ile de France	Rudologia	Aide au signalement de dépôts sauvages	L'outil numérique régional pour lutter contre les dépôts sauvages, avec 2 volets : - Une application citoyenne de signalement des dépôts sauvages et son interface de gestion associée pour les collectivités partenaires - Un guide interactif d'aide à la décision pour la verbalisation des dépôts sauvages pour les maires	France entière pour l'outil d'aide à la verbalisation	Agnès NALIN référente dépôts sauvages & ACDÉCHETS Agnes.nalin@iledefrance.fr acdechets@iledefrance.fr https://acdechets.smartidf.services
Trash Potter	Association Trash potter, fédération d'association		Application collaborative de signalements et de communiqcation sur des actions de ramassage	Au-delà du signalement des dépôts, cette application permet de collecter des dons au bénéfice d'associations environnementales nécessaires à la réalisation des ramassages	National	contact@trash-spotter.green
Suricate	Ministère des sports, des jeux olympiques et paralympiques / Pôle Ressources national sports de nature	IGN	Signalement des dégradations par les usagers	Suricate met en relation des pratiquants des sports de nature et les gestionnaires des lieux de pratiques, pour préserver la qualité des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports et loisirs de nature.	National	Benoit Peyvel, chef de projet Suricatesuricate@sportsdenature.gouv.fr
Panorama des méthodes pouvant inspirer la caractérisation des dépôts sauvages	Rudologia		Inventaire national des méthodes, des outils ou des exemples de pratiques pour lutter contre les dépôts sauvages	Le document se découpe en trois grandes parties : une première présente les différents cas retenus comme pertinents pour approfondir des méthodes et/ou pratiques de caractérisation ; une seconde détaille la méthode suivie par Rudologia pour recueillir et répertorier les différentes méthodes et/ou pratiques de caractérisation ; une troisième expose la classification desdites méthodes et retours d'expérience, (retour d'expérience) accompagnées de « fiches méthodes » et de « fiches REX	National	03 84 86 15 80 contact@rudologia.fr

Intitulé	Structure porteuse de l'action	Structures associées à l'action	Nature de l'action	Descriptif de l'action	Zone d'impact/d'influence de l'action	Contacts
Clean 4 green	Clean 4 green		Signalement par les usagers des dégradations, information sur les ramassages, recensement des associations actives sur le sujet	A la rencontre entre engagement écologique et compétence numérique, l'association Clean 4 green a créé une plateforme web et une application pour informer et mobiliser autour des dépôts sauvages. L'association met également à disposition un guide des bonnes pratiques du ramasseur	National	27 chemin de Dagen 33750 St Germain du Puch 06 15 06 40 68 contact@clean4green.org
Collecte d'encombrants	Ecosystem		Mise en place d'un service de collecte d'encombrants Gros Eléctroménagers	Mise en place d'un service de collecte d'encombrants Gros Eléctroménagers. Par ailleurs, Ecosystem a mis en place une procédure d'accompagnement des collectivités lors de catastrophe naturelle qui permet de réduire la dispersion de déchets sauvages.	National	Stéphane Aubry Ecosystemsaubry@ecosystem.eco
Collectivités territoriales : une expérience pilote pour un plan de prévention à 360°	Gestes Propres	Rudologia	Démarche globale prévention, repression	Expérimentation d'un plan local de prévention des déchets abandonnés à 360°. Il s'agit d'une démarche globale qui vise à mettre en oeuvre un panel des solutions de prévention sur un territoire. L'expérience pilote est lancée avec 5 communes	Local	01 44 51 05 40 infos@gestespropres.com
Signalement	UNICEM			Signalement de dépôts sauvages (la fédération fait le signalement auprès de la commune, et de la DREAL) mais peut aussi s'engager dans une action en justice. En parralèle, l'Unicem a créé une plateforme internet pour aider les professionnels à trouver des solutions de gestion de leurs déchets		Solenne TASTE 04.99.52.62.99 / 05 61 52 67 03 occitanie-pyr@unicem.fr occitanie-med@unicem.fr
Identification des décharges littorales vulnérables	CEREMA	BRGM	Connaissance préalable à des actions de sécuriation	L'inventaire n'a pas vocation à identifier les dépôts sauvages de déchets. On s'intéresse ici au cas des anciennes décharges brutes (communales ou non) dont les déchets ont pu être recouverts et dont on a pu perdre la trace. Pour identifier les décharges potentiellement les plus exposées parmi les anciennesdécharges historiques géolocalisées, le BRGM a croisé différentes bases de données carto-graphiques sous un système d'information géographique en considérant : Les décharges à moins de 100 m du trait de côte ; Puis parmi celles-ci, celles situées dans une zone soumise à érosion	National	MOREL Jérôme, Directeur de projet de résorption des décharges littorales jerome.morel@cerema.fr

Echelon régional

Intitulé	Structure porteuse de l'action	Structures associées à l'action	Nature de l'action	Descriptif de l'action	Zone d'impact/d'influence de l'action	Contacts
Contrôle des ICPE	DREAL Occitanie	mairies	Contrôle et répression	renfrocement des missions d'inspection de terrain des sites sensibles		Yves Boulaigue yves.boulaigue@developpement-durable.gouv.fr
Sentinelles de la Nature	France Nature Environnement	délégations régionales FNE et associations adhérentes	collecte de données sur les dépôts sauvages et sur les actions citoyennes de ramassage	L'application Sentinelles de la Nature décliné sur ordinateur et application smartphone invite tout un chacun à déclarer les dégradations du milieu en les géolocalisant et localement en fournissant des outils d'infromation des collectivités locales mais aussi de saisie de l'appareil judiciaire	Conduit par les 2 délégations Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et couvrant l'ensemble du territoire régional	https://sentinellesdelanature.fr/ contact@fne-ocmed.fr;
Appui aux collectivités pour la détection des incivilités	Direction Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault	les communes	intervention de terrain pour déctecter des dépôts illégaux	La DDTM assurent une cohérence d'ensemble au travers d'un dispositif qui peut prendre différentes formes : - l'accompagnement sur le terrain par les agents de la vigilance territoriale ; - l'aide au conseil, partage d'expériences par le biais d'un séminaire annuel ; - la mise à disposition d'outils et de matériels afin d'apporter des recommandations pratiques aux maires.	le territoire de l'Hérault	ddtm-police-nature@herault.gouv.fr
Rencontres Régionales Déchets sauvages	Observatoire régionale des Déchets et de l'Economie Circulaire		Rencontres entre acteurs et partage d'expériences	Evénements organisés par l'Observatoire Régional des déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie (ORDECO) à destination, prioritairement, des Collectivités et des Associations afin de leur présenter les dispositions et outils mis en place par la loi AGEC en matière de lutte contre les dépôts illégaux de déchets, autrement appelés dépôts sauvages, ainsi que de permettre les échanges sur les problématiques spécifiques de chacun.	Région Occitanie	retrouver les présentations sur : https://www.ordeco.org/depots-illegaux-de-dechets-sinformer-pour-agir-juin-2021 contact : Tel : 06 11 48 19 02 Email: info@ordeco.org
Rapport ADEME 2012 sur la réhabilitation des décharges en Languedoc Roussillon	ADEME	BRGM	Recensement des anciennes décharges municipales préalables à leur sécurisation	Un inventaire exhaustif avait été conduit en collaboration avec les départements pour identifier les sites potentiellement à réhabiliter. L'ensemble des données est aujourd'hui reporté dans la base de données BASIAS	Languedoc-Roussillon	Pierre Vignaud ADEME 04 67 99 89 73 pierre.vignaud@ademe.fr
Opération Faisons des MERveilles	Région Occitanie	écoles, associations, collectifs citoyens	Mise à disposition de kits de ramassage des déchets	Le Parlement de la Mer et la Région Occitanie ont mis en place en 2019 un dispositif sur le littoral visant à accompagner les structures volontaires pour sensibliser aux dépots sauvages et encourager les actions de ramassage. Ce kit comprend des sacs, des gants et des pesons (dans le but de faire remonter au niveau national de l'information sur le site zéro déchet sauvage). L'ensemble du kit est réutilisable et les sacs réalisés à partir de textile destinés à l'élimination. Il est accompagné de supports de sensibilisation (affiches, flyers) mais aussi d'un jeu pédagogique. Depuis 2022, la Région Occitanie soutenue par Citéo a souhaité étendre ce dispositif à l'ensemble du territoire soit 13 départements.	Région Occitanie	benoit Thierry, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 04 67 22 79 21 benoit.thierry@laregion.fr
Appel à Manifestation d'Intérêt - Accompagnement de démarches intégrées de réduction des déchets provenant des bassins versants	Région Occitanie	Agences de l'eau Rhône Méditerranée-Corse et Adour Garonne, ADEME Occitanie, DREAL Occitanie	Accompagnement de territoires engagés dans une démarche intégrée d'acquisition de connaissances, expérimentation d'outils et sensibilisation des acteurs	Cet AMI vise à détecter et susciter sur les territoires d'Occitanie des projets exemplaires mettant en place des coopérations entre acteurs publics et privés pour relever le défi de la lutte contre la pollution plastique transportée via les cours d'eau.	Occitanie	benoit Thierry, Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 04 67 22 79 21 benoit.thierry@laregion.fr

Echelon départemental (y compris syndicats de traitement)

Intitulé	Structure porteuse de l'action	Structures associées à l'action	Nature de l'action	Descriptif de l'action	Zone d'impact/d'influence de l'action	Contacts
Appel à Projets Zéro déchet dans la Nature	Conseil Départemental Pyrénées-Orientales	lauréats territoriaux notamment associatifs	Appel à projets pour mobiliser et soutenir autour de la lutte contre les déchets sauvages	Afin d'endiguer ce problème qui nuit à la qualité environnementale, à l'attractivité touristique et au cadre de vie des habitants, le Département a souhaité accompagner les projets encourageant les gestes écocitoyens, la restauration des milieux dégradés et toute autre action concourant à l'objectif de zéro déchet dans la nature. Pour ce faire, le Département a lancé son premier appel à projets « Zéro déchet dans la nature » en 2020 . 11 projets ont été retenus pour un montant total de 80 805 € de subventions attribuées . Cet Appel à Projets est régulièrement renouvelé	Département des Pyrénées-Orientales	Arnaud Fanlou - 04 68 85 82 80 - Arnaud.fanlou@cd66.fr
Nettoyage des bords de route	Conseil Départemental Pyrénées-Orientales, de l'Aude de l'Hérault		nettoyage de bords de route	Dans le cadre de la compétence d'aménagement et d'entretien des routes départementales, des moyens sont déployés afin de piéger les déchets dans les fossés ou de nettoyer les espaces d'accumulation de déchets. Le département de l'Hérault a, par ailleurs, réalisé une cartographie des routes à enjeux	Fossés et delaissés dans routes départementales	Arnaud Fanlou - 04 68 85 82 80 - arnaud.fanlou@cd66.fr Cyrille BARCABARA - 0787898383 - cbacabara@herault.fr
Résorption d'anciennes décharges vulnérables	Conseils Départementaux de l'Ariège, de Hautes-Pyrénées et du Gers		Résorption points noirs	Plusieurs départements ont, quand ils avaient compétence de la prévention et la gestion des déchets non dangereux, réalisé des inventaires des décharges situés dans des espaces sensibles. Suite à ce travail, des travaux de sécurisation ont été menés, certains départements ont poursuivi cet investissement.	Département	Pascaline Varlet (65) - pascaline.varlet@ha-py.fr Laurent Jardine (32) - ljardine@gers.fr Philippe MURO (09) pmuro@ariege.fr
action globale de lutte contre les déchets sauvages	Tryfil	Parc Naturel Régional du Haut Languedoc	Démarche globale prévention, repression	Accueil des professionnels en déchèterie pour réduire les risques de incivilités, mise en place de moyens de vidéosurveillance sur les sites à enjeu, collaboration avec le PNR pour le curage dedépôts sauvages	périmètre d'action du syndicat	Daniel Vialelle, Syndicat Tryfil 05 63 81 23 00
action globale de lutte contre les déchets sauvages	SIPOM de Revel		Démarche globale prévention, repression	Moyens de géolocalisation des dépots emabrauqes dans les Bennes Ordures Ménagères, mise en place de circuit de collecte des encombrants chez les particuliers sur demande, Mise en place de caméra dissuavies et actions de sensibilisation (ramassage de déchets, mise en scène policière des sites de dépôts sauvages)	périmètre du syndicat	Patricia Vial 05.62.71.32.96 prevention@sipom.fr

Echelon de coopération territoriale/intercommunale (CC, CA, PNR, etc.)

Intitulé	Structure porteuse de l'action	Structures associées à l'action	Nature de l'action	Descriptif de l'action	Zone d'impact/d'influence de l'action	Contacts
	Parc Naturel Régional de la Narbonnaise	Grand Narbonne, département de l'Aude, Etat, Comité de liaison Interconsulaire de l'Aude	Actions de nettoyage, actions de sensbilisation, Rappel de la Réglementation, information sur les solutions	Des opérations collectives de lutte contre les dépôts sauvages ont été animées par le Parc à l'échelle de deux grands sites pilotes de son territoire en partenariat . Ces opérations comprenaient : 1/ Un travail d'inventaire de terrain réalisé par le PNR pour dresser l'état des lieux des dépôts sauvages présents, de leur impact sur l'environnement et une première hiérarchisation d'intervention (deux inventaires terrains sont ainsi dispo sur des deux secteurs N2000 et sont régulièrement mis à jour. 2/ Des campagnes d'information / communication collective sur les droits, les devoirs, les solutions existantes et les risques encourus en cas de mauvaise gestion de déchets de chantier, auprès des habitants, des professionnels du bâtiment et des collectivités (kit info sous forme de 5 fiches toujours disponibles sur le site du PNRNM) 3/ Des chantiers de nettoyage des sites dégradés, réalisés par les communes volontaires avec l'aide d'un dispositif technique et financier spécifique associant les communes, le PNR et Le Grand Narbonne (près de 520 tonnes de déchets ont été nettoyés depuis le début de cette opération collective). Ce dispositif spécifique a été élargie en 2020 tous les espaces naturels des communes du Parc	Périmètre du Parc Naturel Régional	Eric Voques PNR de la Narbonnaise 04 68 42 23 70 e.voque@pnrnm.fr
Eco Attitude en Altitude	Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises	Club alpin et collectivités terroriale	Actions de communication	Actions de communication en lien avec Gestes Propres : mise à disposition de signalétique aux communes, pour implantation aux départs de sentiers et aux points d'apport de déchets	Périmètre du Parc Naturel Régional	Mathieu Cruège 05 61 02 71 69 m.cruege@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
	Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne		Connaissance	Programmation d'un recensement des dépôts sauvages dans le cadre du SAGE et d'un plan d'cation de sensibilisation, sanction	Garonne amont	Cédric TREGUER 07 75 10 34 86 cedric.treguer@smeag.fr
Nettoyage de berges et dépôts sur lit majeur	Syndicat Mixte Lot Dourdou		Actions de nettoyage, actions de sensibilisation	Actions ponctuelles de nettoyage, inventaire des points noirs, production de fiches d'information à destination des élus. Le futur programme de gestion intégrera un volet prévention et gestion des déchets de crise	Lot lozérien	Pierre-Etienne VIGUIER 04 66 31 96 69 pe.viguier@smld.fr
Nettoyage de berges de l'Adour Amont	Syndicat mixte de l'adour Amont	commune de Barcelonne du Gers	Actions de nettoyage, actions de sensibilisation	Actions ponctuelles de purge de dépôts sauvages complétées d'actions plus régulières de ramassage et de sensibilisation du public. Volonté de conduire un programme global d'intervention (inventaire, sensibilisation, sanction, purge, restauration…)	Portions sensibles de l'Adour	Augustin CRETON, SMAA 05 62 95 11 14 accueil@adour-amont.fr

Intitulé	Structure porteuse de l'action	Structures associées à l'action	Nature de l'action	Descriptif de l'action	Zone d'impact/d'influence de l'action	Contacts
resorption des décharges et ramassages	Syndicat Mixte du bassin du Célé Lot Médian		resorption des décharges et ramassages	Opération de suppression de micro-décharges en bord de cours d'eau sur le bassin du Célé (bassins du Veyre, Enguirande,...) + chantier de ramassage des déchets en canoë sur le Célé entre FIgeac et Cabrerets. Par ailleurs, recensement des zones de dépots dans le cadre du plan pluriannuel de gestion	périmètre du syndicat mixte sur l'Aveyron et le Lot	Sylviane Faure 05 82 65 00 05 s.faure@celelotmedian.com
préservation d'expace naturel et patrimonial	Grand Site du Salagou - Cirque de Mourèze	Département de l'Hérault, Croix rouge insertion, Citéo	préservation d'expace naturel et patrimonial	Eco-patrouille qui intervient durant toute la saison touristique sur le site (veille, information, sensibilisation des usagers). Collaboration avec le département et la croix rouge pour évacuer les dépots sauvages, suite aux informations transmises par la patrouille.	périmètre du Grand Site	VICTORIA DUBUS 04 67 44 68 86 victoria.dubus@lesalagou.fr
action globale de lutte contre les déchets sauvages	Communauté de communes Pays de Lunel		Démarche globale prévention, repression	Création d'une brigade verte pour prévenir et verbalisation. Pour contrer les mauvais comportements sur ce territoire en TEOMi, les foyers en sous production de déchets sont repérés et une majoration appliquée. En complément, la collectivités accompagnent la mobilisation citoyens autour d'évènements de ramassage.	périmètre de la communauté de communes	Corinne Pouzenc 04 67 83 39 02 c.pouzenc@paysdelunel.fr
action globale de lutte contre les déchets sauvages	SICTOM de Pézenas Agde	Mairies	Accompagnement des communes sur le compétence propreté	Accompagnement des mairies avec la purge des dépots sauvages, la sensibilisation des élus et agents aux outils de prévention et répression mais aussi grâce au prêt de moyens vidéos	périmètre du Syndicat	Florence LOTH 04 67 90 90 23 f.loth@sictom-pezenas-agde.fr
action globale de lutte contre les déchets sauvages	Communauté de communes Pyrénées Catalanes	associations dont Sapiens évolution et la formation STAPS de Font Romeu	Démarche globale prévention, repression	Assermentation d'agents de verbalisation, soutien à des ramassages citoyens	périmètre de la commaunuté de communes	Nicolas Bely 06 32 81 04 87 pole.eib@pyrenees-catalanes.com
Organisation de nettoyage et sensibilisation	Team river Clean 82		Actions de nettoyage, actions de sensibilisation	Organisation de ramassages, actions de sensibilisation en complément. Lobbying et accompagnement des acteurs institutionnels. Utilisation de l'application trashpotter pour la géolocalisation des dépôts	Tarn et Garonne	Cédric Petitbon Coudol 07 87 13 92 98 team.river.clean82@gmail.com

Echelon communal

Intitulé	Structure porteuse de l'action	Structures associées à l'action	Nature de l'action	Descriptif de l'action	Zone d'impact/d'influence de l'action	Contacts
Actions de nettoyage, actions de sensbilisation	Ville de Nîmes	EPTB Vistre-Vistrenque	Actions de nettoyage, actions de sensbilisation	Mobilisation d'une équipe d'agents municipaux pour le nettoyage des espaces publics dégradés par des dépôts sauvages	Nîmes	Joel Lepape 06 82 81 21 71
Sentinelles de Rivières : l'insertion par l'entretien des cours d'eau (ramassage des déchets, renaturation des berges	Association Sentinelles de Rivières	Montpellier Metropole Mediterranée	Actions de nettoyage	Intervention continue dans le lit mineur de la rivière et sur toute la longueur de la berge pour ramasser les déchets manuellement à pied ou en canoé	Cours d'eau du Lez et de la Mosson	Marie-Hélène 06 87 79 85 81 mhelenecocq@gmail.com